

**Procès-Verbal de la séance
du Conseil Municipal
du
Mardi 11 Novembre 2025 à 10h30**

Président : Alain BARALE- Maire

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves — GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette – GAYMARD Marie-José et TROIN François

Absent excusé : Mme LUCAS Aurore ayant donné procuration à M. Yves CAMOIN

Secrétaire de séance : LAUGIER Lucette

En début, Monsieur le Maire demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Convention d'occupation du domaine public pour le salon de coiffure itinérant.
- Demande d'aide financière pour la continuité du mur de la parcelle K 137 surplombant la Place Notre-Dame, auprès du Conseil Départemental du Var.

- **Adoption du compte-rendu de la séance du 09/10/2025** : il est approuvé à l'unanimité.

Le compte-rendu est unanimement approuvé.

I- Personnel communal :

1-Protection Sociale complémentaire : Volet prévoyance

Modification du contrat de prévoyance en cours, avec la MNT, pour inclure la garantie décès.

Délibération

II- Finances :

**1- Eglise Sainte Philomène –Réfection de la Façade -3^{ème} partie (Façades Sud, Sud-est et Est)
Demande d'Aide au Conseil Régional PACA dans le cadre de la RESTAURATION et de la VALORISATION du Petit Patrimoine Rural Non Protégé 2026.**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de toiture de l'Eglise Sainte Philomène sont terminés, qu'une partie de la façade a été reprise (cotés ouest, nord et nord-ouest).

Il propose au Conseil Municipal de poursuivre les travaux de réfection de façades par les côtés Sud, Sud-Est et Est).

Le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée un devis établi par l'entreprise TPLM de Seillans d'un montant de **58 245,00 € H.T.** et 69 894,00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de la Région PACA à hauteur de 50 %, soit **29 122,50 € H.T.** dans le cadre de l'appel à projet pour la Restauration et de la Valorisation du Petit Patrimoine Rural Non Protégé 2026, pour la Réfection de la Façade -3^{ème} partie.

Délibération

**2 – Reconstruction d'un mur du Vieux village - Complément
Demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental du Var**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de reconstruction de la partie du mur soutenant la parcelle communale K137 et surplombant la voie publique de la Rue des templiers sont en cours. La partie gauche qui devait être conservée menace également de s'effondrer sur la voie publique. L'entreprise réalisant les travaux propose de reprendre la partie gauche à la suite des travaux actuels (ce qui en réduirait le coût) pour la somme de **35 008 € H.T.** soit 42 009,60 € T.T.C.

Le Conseil Municipal SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental du Var à hauteur de 80%, soit 28 006,40 € H.T.

Délibération

3- Location Temporaire d'une Place de Stationnement Place de Farnier (ou Square Raoul Meynard) – Coiffeur itinérant

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée sa délibération du 11/11/2024 n°2024_43 concernant la demande de Mme Mayerling GERACI - Coiffeuse itinérante « MALUNA & Co » souhaitant un emplacement pour installer une caravane salon de coiffure un jour tous les quinze jours.

Vu le succès de ce salon de coiffure itinérant, Mme Mayerling GERACI souhaiterait installer sa caravane une fois par semaine.

Le Conseil Municipal REPOND favorablement à cette demande de location, **ACCÉPTE** de louer 1 place de stationnement place de Farnier (ou Square Raoul Meynard, en fonction de l'utilisation de la salle polyvalente) un jour par semaine du 01/11/2025 au 31/10/2026, **FIXE** le montant de location temporaire d'une place à **CINQ EUROS (5,00 €)** par mois, et **QUATRE EUROS (4,00 €)** par jour pour la fourniture d'électricité et **AUTORISE** le Maire à signer la convention de location précaire avec Mme Mayerling GERACI .

Délibération

III- Affaires en cours et Questions diverses :

- **Défense incendie Place Notre-Dame.** Les travaux sont terminés et on attend de la réalisation de l'aire de retournement et la visite de conformité du SDISS.

- Travaux des appartements :

Pour les appartements du 1^{er} étage de la Maison Marie Guibert et du rdc gauche de la rue des Templiers : les travaux sont terminés, il faut prévoir la mise en place de pompe à chaleur pour améliorer le diagnostic énergie. En attente des devis.

- **Terrain multisports :** il reste l'enrobé et le traçage à terminer.

- **Gendarmerie :** la gendarmerie de Comps reprend du service avec la présence de 3 agents.

A compter du 01/12/2025, mise en place de permanences à la Maison France Services, 3 demi-journées par semaines.

ONF : proposition de plantation d'environ 20 arbres sur la commune par l'ONF n'a pas été retenue.

Vieux village : la prochaine visio a lieu jeudi 13 novembre 2025 à 9h30.

CCID : la réunion a eu lieu vendredi 7 novembre 2025.

Nous avons profité pour évoquer les biens sans maitre.

Ecole : le conseil d'école a eu lieu hier soir, il y a 30 enfants scolarisés.

Santé : Monsieur le Maire informe qu'un dermatologue est en poste sur la maison de santé de Vidauban. Les rendez-vous peuvent être pris à la maison de santé de Comps.

La séance est levée à 11h45

Le Maire
A. BARALE

